



SEINE-MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°76-2022-008

PUBLIÉ LE 17 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL / Bureau de la citoyenneté et des élections

76-2022-01-13-00003 - Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1er tour de scrutin des élections municipales et communautaires partielles intégrales de la ville de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS (6 pages)

Page 3

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

76-2022-01-13-00003

Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1er
tour de scrutin des élections municipales et
communautaires partielles intégrales de la ville
de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS



Rouen, le 13 janvier 2022

**Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin
des élections municipales et communautaires partielles intégrales
de la ville de Saint-Léger-du-Bourg-Denis**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu le Code électoral,
- Vu le décret du Président de la République du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté du 21 octobre 2019 constatant la composition du conseil communautaire de la Métropole Rouen Normandie,
- Vu le décret du Président de la République en date du 16 juillet 2021 nommant Mme Béatrice STEFFAN secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté préfectoral n°21-082 du 24 septembre 2021 portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2021 portant convocation des électeurs et fixant le délai de dépôt des déclarations de candidature pour l'élection partielle intégrale de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} - La liste des candidats au 1^{er} tour des élections municipales partielles intégrales dans la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est arrêtée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime et la maire de Saint-Léger-du-Bourg-Denis sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de la Seine-Maritime
et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,



Vincent NATUREL

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

1er tour du 30 janvier 2022

Listes et candidats de la commune de
Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Élections Municipales - 1^{er} tour du 30 janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime
Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Vivre St Léger avec vous

Candidat au
conseil communautaire

1. **Mme BOUCQUIAUX Sophie**
2. **M. WENDER Francois**
3. Mme BARY Martine
4. M. DOLBEAU Pascal
5. Mme LOISEL – VASSAULT Madyana
6. M. Bary Jean-Louis
7. Mme HAGUE Nathalie
8. M. RUBRECHT Romuald
9. Mme le fur Stéphanie
10. M. BRUYERE Julien
11. Mme DUSSART – JEAN Celine
12. M. Codina Richard
13. Mme MIMOUNI Morgane
14. M. GANDAIS Philippe
15. Mme LEVEQUE Anita
16. M. GILLON Thomas
17. Mme MARCHAND Dominique
18. M. VOSDEY Christophe
19. Mme FLAVIGNY Tiphaine
20. M. PARIENTE Hugo
21. Mme JOUEN Emilie
22. M. FOMBERTASSE Bruno
23. Mme RUBRECHT Nadège
24. M. TANCRE Simon
25. Mme BACOUILLARD Jacqueline
26. M. HEURTEVENT Thomas
27. Mme BERRENGER Sandrine

Oui
Oui

Élections Municipales - 1^{er} tour du 30 janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime
Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Avançons ensemble

Candidat au
conseil communautaire

1. **Mme THERY Géraldine**
2. **M. DUPUIS Alain**
3. Mme CHABOT Fabienne
4. M. GARIN Pascal
5. Mme GESTIN Catherine
6. M. FOSSARD Lionel
7. Mme BROUSSE Martine
8. M. BOUCLY Michel
9. Mme BAZIRE Muriel
10. M. AUBERT Christian
11. Mme HEMONIC Véronique
12. M. MOLINIER Jean-Luc
13. Mme LEMIRE Maryse
14. M. LORANS Emmanuel
15. Mme LEFÈVRE Aurélie
16. M. DUCLOS Hervé
17. Mme BOUDEVILLE Huguette
18. M. VINCENT Fabien
19. Mme GOBERT Maryvonne
20. M. PARMENTIER Bernard
21. Mme ROVIS Patricia
22. M. DESORMEAUX William
23. Mme BATAILLE Christine
24. M. DROULOUT Stéphane
25. Mme MATUREL Virginie
26. M. VAUCHÉ Tony
27. Mme BURNEL Isabelle

28. M. OPITZ Willy
29. Mme LESAGE Nathalie

Oui
Oui

Élections Municipales - 1^{er} tour du 30 janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime
Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Saint Léger Autrement

Candidat au
conseil communautaire

1. M. QUEVAL Yann

Oui

2. Mme SAAD Karine

3. M. BETHENCOURT Régis

4. Mme VAUBAILLON Maud

5. M. BERKANI Taieb

6. Mme MARIE Muriel

Oui

7. M. MORAINVILLE Dominique

8. Mme VAUQUELIN Jennifer

9. M. HULBERT Jean-Luc

10. Mme CHEDRU Mary-Françoise

11. M. JOSSE Erwan

12. Mme HAUGUEL Camille

13. M. CRAMILLY Christian

14. Mme MORAINVILLE Marie-Claire

15. M. MERIENNE Pascal

16. Mme SAUNIER Nicole

17. M. DJEBBARI Mouloud

18. Mme MONTAILLIÉ Corinne

19. M. RICARD Valentin

20. Mme BAYEL Corinne

21. M. DOUMEN Julien

22. Mme DENIS Marie-Claude

23. M. LAVOUE Guillaume

24. Mme BETHENCOURT Clotilde

25. M. MINARD Quentin

26. Mme RUGUET Sabine

27. M. ROGER Anthony